

Section 3.—Trafic et services par eau

Des statistiques complètes, comparables à celles des chemins de fer, ne sont pas établies relativement au volume des marchandises transportées par eau. A la vérité, il serait très difficile d'obtenir un compte rendu du trafic manutentionné par les petits propriétaires de vaisseaux côtiers. Toutefois, il y a un relevé du nombre et du tonnage des navires arrêtés à tous les ports où il y a des percepteurs des douanes, des cargaisons de navires qui font le service entre les ports canadiens et étrangers et de toutes les cargaisons qui passent par les canaux.

Sous-section 1.—Navigation

Une brève description des débuts de la navigation canadienne paraît aux pp. 605-607 de l'*Annuaire* de 1941. Les statistiques de la navigation sont calculées d'après les rapports recueillis par les officiers des douanes aux ports douaniers; en conséquence, elles subissent l'influence des règlements douaniers et ne contiennent que les chiffres des vaisseaux entrant dans les ports où il y a de ces officiers et en sortant.

Jusqu'à l'année financière 1937 inclusivement, les statistiques sont calculées par l'officier des douanes de chaque port et réunies par le ministère du Revenu national; depuis, elles sont recueillies par le Bureau fédéral de la Statistique. Depuis le 1er avril 1940, tout vaisseau en partance doit dresser un rapport statistique pour le Bureau. Toutes les statistiques de la navigation sont établies d'après ces rapports.

Cette nouvelle méthode est accompagnée d'un changement dans la façon de consigner les données. Les cargaisons doivent être déclarées en tonnes de 2,000 livres ou en tonnes de 40 pieds cubes. Bien que dans les rapports antérieurs la tonne ne soit pas définie, dans le cas de plusieurs cargaisons il s'agit très probablement de la tonne longue de 2,240 livres. Il n'est plus fait rapport des vaisseaux de moins de 10 tonnes nettes enregistrées, et le tonnage des remorqueurs est le tonnage brut et non le tonnage net comme dans le cas des cargos. Les règlements douaniers n'exigent pas de rapport des bateaux de pêche dont la base est située dans certains ports; en conséquence, la base des chiffres n'est pas la même que pour les cargos.

18.—Navires entrés dans les ports canadiens, 1936-1946

Année terminée le 31 mars	Service étranger ¹		Cabotage		Total	
	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré	Nombre	Tonnage net enregistré
1936	37,800	41,746,953	69,809	42,979,361	107,609	84,726,314
1937	41,755	45,030,914	73,053	45,973,830	114,788	91,004,744
1938	42,582	45,603,055	75,537	44,471,834	118,119	90,074,889
1939	43,601	44,775,116	73,386	45,386,457	116,987	90,161,573
1940	46,241	46,666,396	78,212	44,361,232	124,453	91,027,628
1941	25,122	32,579,900	79,951	50,471,166	105,073	83,051,066
Année civile						
1941	26,203	31,452,400	77,592	48,111,062	103,795	79,563,482
1942	24,066	25,640,783	78,366	43,990,764	97,432	69,631,527
1943	22,901	26,345,562	65,068	40,300,778	87,967	66,646,340
1944	23,786	28,350,681	64,999	43,776,497	88,785	72,133,178
1945	24,431	29,655,934	65,410	48,098,201	89,841	77,754,185
1946	26,461	30,367,071	67,014	45,559,014	93,475	75,926,085

¹ Navigation océanique et intérieure internationale.